

# **PROJET CONTOURNEMENT**

## **Segment 2 commune de Caveirac**

**Analyse de la variante 2 EST**

**Analyse de la variante 2 OUEST**

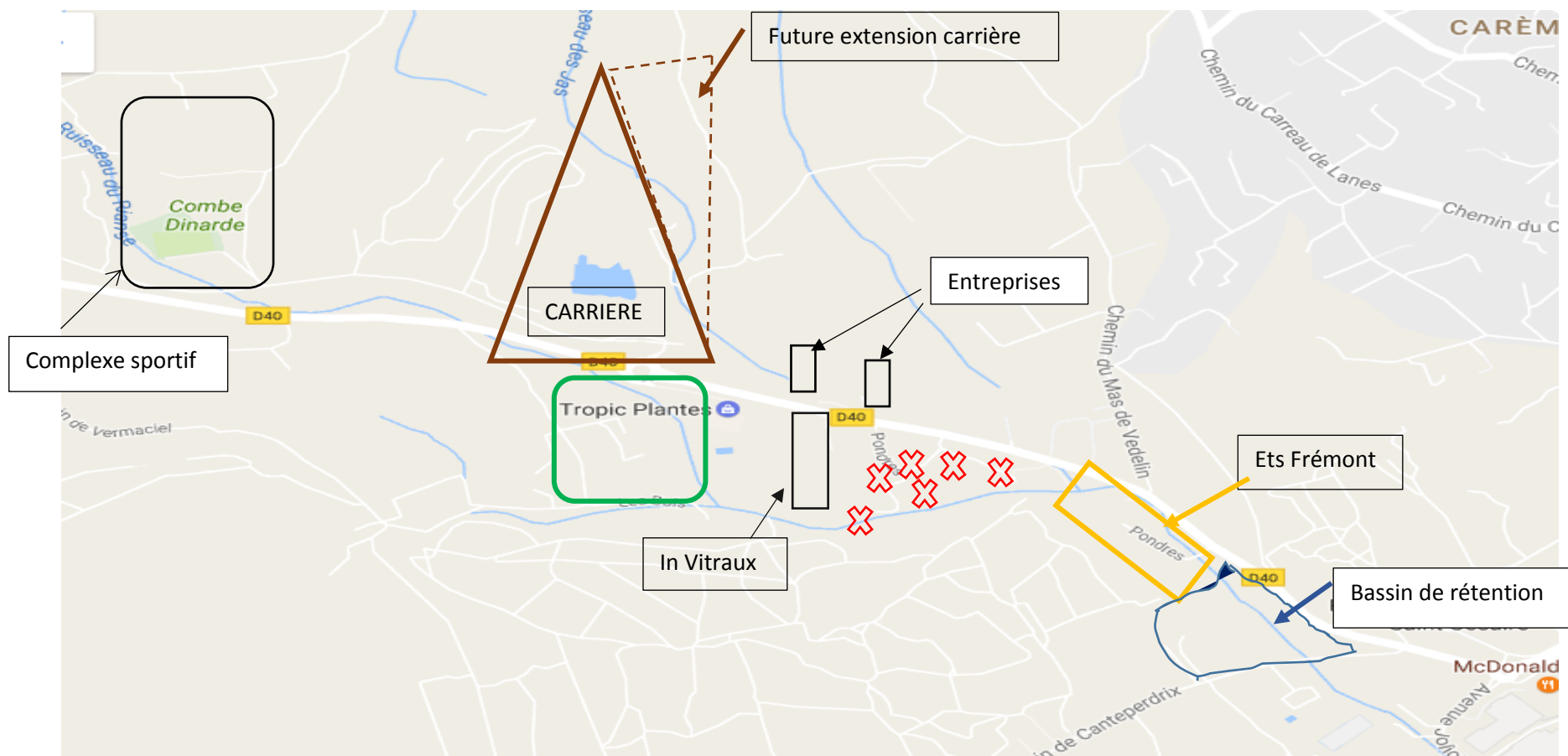
## Plan général de la commune de Caveirac




Le quartier des PONDRES est une toute petite partie de la commune située à l'extrémité de Caveirac. Véritable porte sur la Vaunage cela mérite toute notre attention pour la mise en valeur du paysage.

Particularité du quartier des Pondres

Zone artisanale, industrielle, et résidentielle

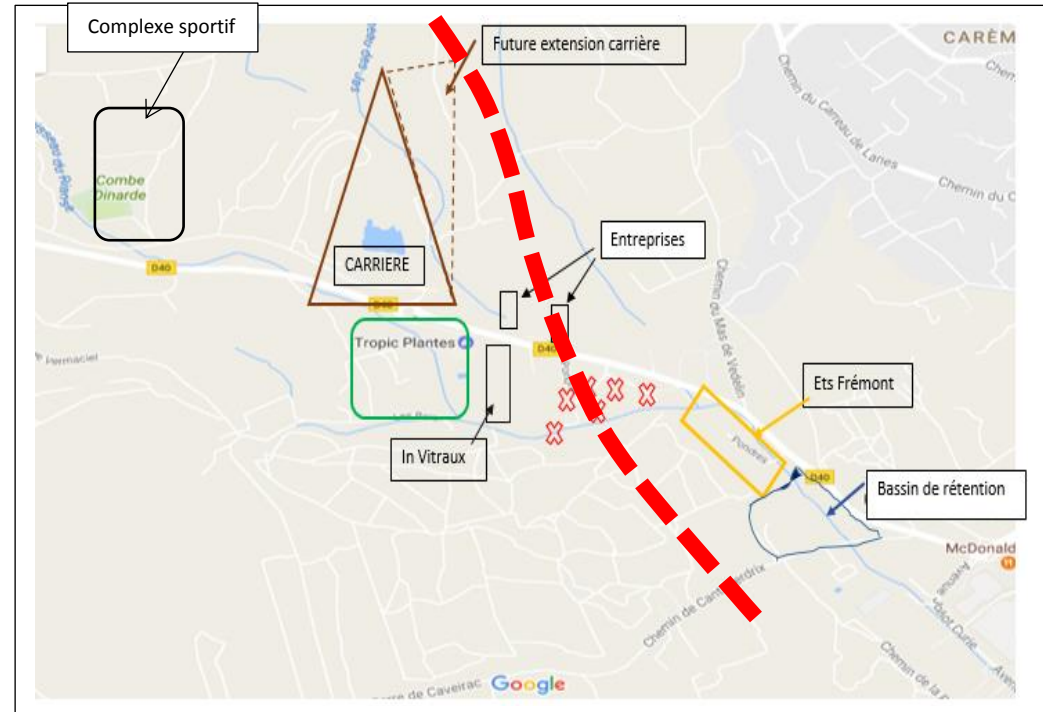
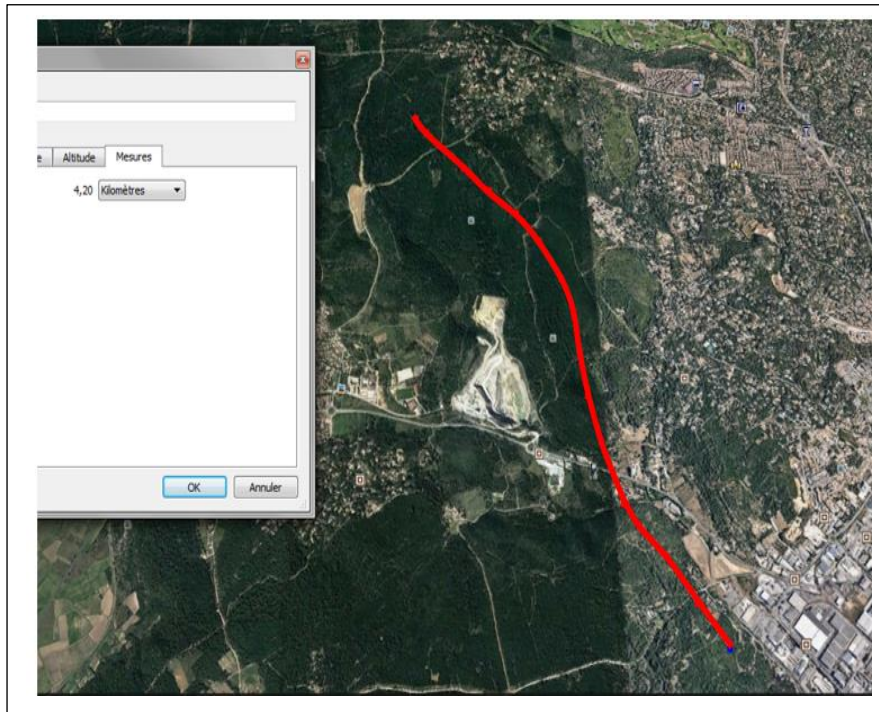


Il est coincé entre la carrière et la jardinerie d'un côté, la chaudronnerie Frémont et le bassin de rétention de l'autre. Au milieu se trouve encore d'autres entreprises ainsi que plusieurs habitations . **Tout ce quartier n'est pas raccordé à l'eau courante et chaque construction est alimentée par des forages individuels.** Situé en bordure de la D40 les nuisances sonores sont déjà très importantes de 5h30 du matin à 23h atteignant même les 75 db aux heures de pointes qui je le rappelle est la limite du réflexe stapédien.

## Schéma d'implantation du segment 2

### Variante 2 EST que vous proposez

Tracé sur la carte d'une ligne qui me semble être la variante de 4km2 que vous proposez à l'Est de la carrière (Positionnée en fonction des éléments fournis dans votre dossier et du film 3D). Elle traverse la D40 sur une zone habitée du quartier de PONDRE et passe jute en limite de certaines parcelles.



Le tracé proposé est incohérent :

- Passage en crête et nuisances sonores importante pour tous les quartiers (Dixmes, Carreau de Lanes, Les pondres, Caveirac village)
- Traverse un secteur économique important à cet endroit car de nombreuses entreprises y sont installées le long de la D40.
- Passe sur ou juste à côtés de plusieurs habitations donc des expropriations de résident, coût des indemnités, préjudice humain important.
- Freine l'extension de la carrière.
- Pollution de la nappe phréatique engendrée par les travaux, contamination des sols : le quartier entier des Pondres n'aura plus d'eau potable.
- Enjeu écologique important.
- Ruissellement en crête plus important.

## **L'examen de la variante 2 EST présente de multiples inconvénients et effets négatifs cumulés**

### **Notamment les effets sur le bruit**

- **très important dû au passage en crête avec la production de vibrations.**
- **Le pont de la D40 qui se trouve juste au-dessus de zone urbanisée.**
- **A cet endroit vivent des enfants, des femmes et des hommes.**
- **Il va y avoir des expropriations totales mais aussi partielles ( 10m chez l'un, 10m chez l'autre ).**
- **Les maisons en limite d'emprise les plus proches sont à seulement 50 mètres et ne seront pas indemnisées.**

**Je constate que dans ce projet l'être humain n'est pas une espèce à protéger et passe après tout le reste.**

**Ainsi que les enjeux liés à l'eau** : l'impact sur les sols, les écoulements superficiels, les eaux superficielles, ainsi que la morphologie des cours d'eau. Modification du système de ruissellement et d'infiltration

L'impact sur le sous-sol et les eaux souterraines, nappe phréatique peu profonde qui est utilisée à des fins domestique par les habitants des Pondres. Rabattement des niveaux de la nappe phréatique, tarissement de la source dû au dérangement du système d'écoulement souterrain, assèchement des zones humides. Contamination des sols risque pour la population des Pondres

Un trop grand nombre d'inconvénients engendrant des effets négatif en tout point de vu sont mis en évidence dans la variante 2 EST

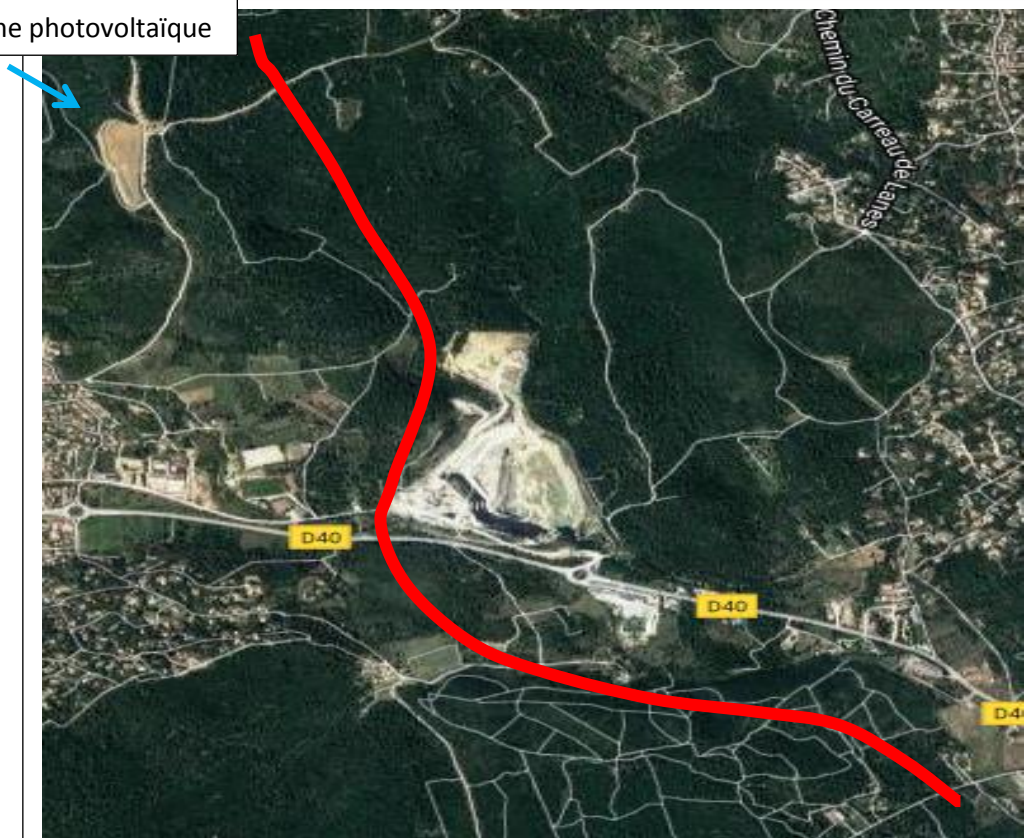
**Par conséquent au regard des effets sur l'environnement, et la santé humaine le projet présenté variante 2EST ne peut être retenu.**

## Schéma d'implantation du segment 2

### Variante 2 OUEST que vous proposez

Tracé sur la carte une ligne qui me semble être la variante de 4km5 que vous proposez à l'ouest de la carrière (positionnée en fonction des éléments du dossier). Elle traverse la D40 le stade et la carrière n'impacte pas directement d'habitation et passe dans un secteur inexploité de la commune. La distance est plus longue de seulement 300 mètres mais cela permet de ne pas toucher aux habitations.

Ferme photovoltaïque



Complexe sportif



## L'examen de la variante 2 OUEST présente de multiples AVANTAGES

**Cette proposition de la variante 2 ouest me semble être un bon compromis entre les 2. Plus pertinente et équitable elle est la plus respectueuse en tout point.**

- **Elle permet de préserver les habitants et les enfants du quartier de PONDRE car le pont n'est plus juste à côté de leur maison**
- Traverse un secteur vierge de construction entre le complexe sportif et la carrière.
- Possibilité de ne pas avoir d'habitation impactée juste à proximité
  
- Passage en combe donc diminution des nuisances sonores.
- Les habitations sont éloignées de plus de 600 mètres et les nuisances seront moindres avec un mur antibruit et le passage en combe.
  
- Préservation de la nappe phréatique indispensable pour alimentation du quartier des Pondres
- Enjeux écologiques modérés
  
- N'empêche pas l'extension de la carrière et ne gêne pas le projet de ferme photovoltaïque prévu sur le site de l'ancienne déchetterie de Caveirac.

## Budget des variantes

Le coût de réalisation d'une 2x2 voies en secteur moyennement difficile en France se situe entre 5 et 9 million d'€ / KM

Pour le contournement de Nîmes est annoncé une facture de 160 à 180 M€ pour 12 KM donc on arrive sur une fourchette de 13 à 15 M€ /KM  
On se trouve au-dessus de la moyenne nationale (Pour assurer les imprévues et les surcoûts certainement)

## Analyse du segment 2

### Pour la Variante 2 EST

4km200 pour 49 M€      soit    11 million 600 mille /km

### Pour la variante 2 ouest

4Km 500 pour 58M€      soit    12 million 800 mille /km

### Différence entre les 2 variantes

**300m de plus coûtent 9M€ !!! Ce chiffre me semble surprenant car cela correspond au prix d'1 km**



## Conclusion

Le quartier de Pondre est complètement au bout de la commune il représente une toute petite partie très étroite à la sortie de Nîmes.

Ce petit espace est déjà bien chargé au niveau de l'occupation des sols. De nombreuses entreprises et habitations y sont implantées des femmes des hommes et des enfants y vivent jour et nuit.

Le passage de la variante 2 EST trouve difficilement sa place dans ce paysage et vient apporter un grand nombre d'inconvénients sur un secteur déjà bien pénalisé (pas d'eau courante, pas de tout à l'égout, bruit de la D40 et accès dangereux).

La commune et les pouvoirs publics portent peu d'intérêt à ce petit bout de terre alors que nous devrions être la vitrine de La Vaunage. Ce quartier est la véritable porte de la Vaunage et mérite toute notre attention. La solution est de mettre en avant ce quartier positivement et non pas de le détruire.

**Quoi qu'il en soit le quartier de Pondre se trouve obligatoirement impacté par ce projet car la marge de manœuvre est assez restreinte pour faire le raccordement avec l'A9. Nous sommes conscients que la route va devoir inéluctablement passer devant le quartier de Pondre donc nous allons obligatoirement subir des nuisances.**

**Par contre le franchissement de la D40 peut se faire ailleurs que sur les PONDRE, plus loin, à l'ouest de la carrière de manière à ne pas écraser le quartier de Pondre. Ainsi le partage des nuisances sur 2 secteurs de Caveirac me semble être une solution équitable permettant à chacun d'entre nous de garder une qualité de vie correcte, cela semble de bon sens.**

Je vous prie d'examiner avec le plus grand sérieux nos remarques et propositions afin d'élaborer un nouveau tracé plus favorable pour le quartier de PONDRE.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre requête.

